

**LA CONTRIBUTION DU COMMERCE A LA REDUCTION DE LA
PAUVRETE PAR LE TOURISME**

**A paper contributed by the
Senegalese National Strategy Team**

Le Commerce est un échange de biens et de services entre deux individus ou groupes d'individus pour la satisfaction de leurs besoins mutuels.

A côté, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui peut se définir comme « l'absence d'avoir, de savoir et de pouvoir » donc comme une situation de manque, de carence ou de déficit qu'il convient de combler au mieux par des voies et moyens appropriés et accessibles parmi lesquels le Commerce.

En effet, il est désormais reconnu qu'une intégration plus importante des pays à petite économie dans les circuits d'échanges mondiaux permet d'accélérer leur dynamisme économique et de réduire la pauvreté.

Cependant, cette insertion dans l'économie mondiale est limitée par un certain nombre de contraintes dont les plus importantes sont, pour le cas du Sénégal :

- le manque de diversification des exportations traditionnelles composées de produits en déclin sur le marché mondial (arachides et phosphates notamment) ;
- l'accès difficile au marché des pays développés (barrières tarifaires et non tarifaires) ;
- Conscient de la nécessité de lever ces contraintes, le Gouvernement du Sénégal a entrepris de faire des exportations le soubassement de sa politique de développement en mettant en place la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

La SCA poursuit deux objectifs essentiels :

- accélérer la croissance économique en améliorant qualitativement la structure pour la rendre plus efficace dans la lutte contre la pauvreté et ;
- diversifier les sources de la croissance pour la sécuriser et la pérenniser.

A ce titre, cinq groupes de grappes ont été identifiés dont celles qui gravitent autour du secteur touristique en raison notamment de sa capacité à générer des richesses nationales dont les effets doivent davantage être maîtrisés et partagés.

En effet, il a été observé que le développement humain n'est pas une résultante simple de la croissance économique car, malgré les évolutions positives en matière de croissance économique, l'analyse de la perception de la pauvreté peut amener à déceler un malaise grandissant. D'où la question légitime de s'interroger sur l'efficacité des stratégies mises en place pour résorber les inégalités sociales et améliorer les conditions des populations démunies.

C'est pourquoi, le Sénégal a entrepris de poursuivre son objectif de croissance d'au moins 7 % par an, tout en se donnant les moyens de domicilier cette croissance dans le pays et de la faire bénéficier aux populations vulnérables pour réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

Dans le domaine du tourisme, il s'est agi de la mise en place du tourisme communautaire (TC) dans la région de Saint-Louis et de redynamiser le Tourisme Rural Intégré (TRI) dans la partie Sud et Est du pays, en attendant leur extension à terme sur l'étendue du territoire national.

Le Tourisme Rural Intégré consiste en la création de campements touristiques de type villageois gérés et animés par les populations.

En cela, il est une formule originale favorisant un contact réel entre visiteurs et visités.

Le tourisme communautaire est un concept plus englobant, en ce qu'il peut couvrir une communauté rurale, urbaine, voire sous-régionale d'une part et d'autre part, les populations bénéficiaires ou cibles peuvent ne pas être directement détentrices d'unités d'hébergement touristiques.

Le Tourisme rural intégré et le Tourisme Communautaire ont cependant en commun, la capacité de réduire la pauvreté par :

- 1) L'emploi des pauvres dans les entreprises touristiques ou dans les entreprises connexes au tourisme.

Au Sénégal, le tourisme emploie 100.000 personnes de façon directe et indirecte.

Conscient du fait que le travail est la première valeur à promouvoir pour s'affranchir de la pauvreté, l'accent a été mis, dans la stratégie de développement du tourisme sur la nécessité de faire bénéficier aux populations locales, des sites d'accueil, d'une formation adéquate leur permettant d'absorber le potentiel d'offre d'emploi grâce à l'existence d'entreprises touristiques.

Le projet de Tourisme Communautaire, actuellement en cours dans la région de Saint-Louis prévoit les modules de formation suivants pour 205 bénéficiaires.

Tableau Récapitulatif des modules de formation

Modules de formation	Nombre de sessions	Nombre de bénéficiaires	Cibles
Guidage touristique	01	Jeunes guides locaux	15
Art musical et théâtral	02	Artistes locaux	30
Amélioration des techniques artisanales (poterie, teinture)	02	Groupements de femmes	30
Gestion de la qualité	02	Fournisseurs et producteurs locaux	40
Marketing	02	Fournisseurs et producteurs locaux	40
Techniques de financement de projets	01	Fournisseurs, producteurs locaux, porteurs de projets	20
Entreprenariat	01	Jeunes ayant un potentiel de création d'entreprises	30
<u>TOTAL</u>	11		205

- 2) – La fourniture de biens et services aux entreprises touristiques

Dans la mesure où la chaîne d'approvisionnement est bien maîtrisée, le tourisme est en mesure de doper, dans des proportions considérables, la demande intérieure par le nombre de visiteurs qui s'ajoute annuellement à la population totale du pays.

Aussi, la Lettre de Politique Sectorielle de Développement du Tourisme (LPS) préconise-t-elle un encadrement des producteurs locaux en termes d'organisation, de formation et de recherche de financement en vue de saisir les opportunités créées par l'activité touristique à travers la demande existante (produits horticoles, halieutiques, culturels, d'élevage, artisanaux, etc.).

L'approvisionnement en produits locaux permet de réduire les fuites économiques et génère un revenu plus important aux populations.

L'étude susvisée a permis d'identifier les possibilités de commercialisation entre les fournisseurs locaux et les propriétaires d'installations touristiques sur les produits et services suivants :

- L'organisation de manifestations culturelles à Gandon ;
- La vente des produits locaux à Rao ;
- L'organisation de balades en pirogues motorisées à Ndiakhar.

3) La création et la gestion d'entreprises touristiques par les populations locales.

L'éclatement du forfait touristique réalisé en 2001 par le groupe de réflexion pour la compétitivité et la croissance fait ressortir la répartition suivante :

- 12 % : marge du T.O (Europe) ;
- 08 % : marge de l'agence de voyage (Europe) ;
- 47 % : Transports Aériens
- 30 % : Hébergement, et ;
- 03 % : Transfert.

Il en découle, que seul le tiers du forfait correspondait, au maximum, à des dépenses locales.

Sachant que les locaux représentaient 44 % de l'hébergement commercialisable (15 %, si l'on considère les offres ciblées), la chaîne de valeur ajoutée touristique était faiblement maîtrisée.

Aussi, l'insertion des capacités nationales dans l'activité touristique est-elle apparue en bonne place dans la nouvelle politique initiée par le Sénégal.

De même, l'identification du potentiel national d'entrepreneurs touristiques sera effectuée en vue de les inciter à investir dans le secteur.

L'accroissement de l'investissement direct étranger sera également encouragé en favorisant les « joint-ventures ».

4) Impôts et taxes prélevés par l'Etat et les Collectivités locales

L'étude d'impact du tourisme sur l'économie sénégalaise réalisée en 2003 révèle que les recettes fiscales directes et indirectes s'élèvent à 41,6 milliards de F CFA.

Par ailleurs, la communauté rurale de Djémbéren, dans la région de Ziguinchor, collecte 275 millions de F CFA de recettes annuelles directement tirées de l'activité touristique.

Ces recettes sont utilisées par l'Etat et les Collectivités locales dans l'amélioration des conditions de vie et de bien-être des populations par la construction d'ouvrages collectifs (routes, écoles, dispensaires, assainissement, eau, électricité, etc....).

De même, des subventions sont accordées aux associations de développement et aux groupements de promotion féminine en termes de renforcement de capacité.

Conclusion :

La pertinence du choix d'un tel sujet se justifie d'autant plus que le thème de la Journée Mondiale du Tourisme célébrée ce 27 septembre 2006 porte sur : « Le Tourisme, source d'enrichissement. »

C'est la raison pour laquelle, les pays en développement comme le Sénégal, ont pris conscience de ce phénomène, et sont en train de se donner les moyens politiques, économiques, socioculturels et financiers pour faire des bonds qualitatifs grâce au tourisme avec le soutien des partenaires au développement.